

81, route de la mairie – 74500 BERNEX 04.50.73.60.40 – contact@mairie-bernex.net

Bernex, mai 2020

Compte rendu du conseil municipal de Mai 2020

Le Conseil Municipal de la commune de Bernex, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 7 Mai 2020

Nombre de conseillers en exercice: 15

Présents: Marie-Claire Sonnois, Jean-Yves Guegan, Dorothée Tupin, Edouard Bétemps, Amandine Dutruel, Marie Perard, Pierrarnaud Christin, Jean-Jacques Bertoni, Emilien Abgrall.

Absents : Claude Treboux, Véronique Gillet (excusés), Jean-Pierre Soldan, Jean-Noël Michoud, Gwenaëlle Philippe-Canesso.

Procuration: Véronique Gillet à Marie-Claire Sonnois.

Secrétaire de séance : Marie-Claire Sonnois

Successivement, Le Conseil Municipal,

- 1) Se voit présenter le projet d'enneigement artificiel 2020 par M. Michel Gillet, maître d'oeuvre
- 2) Approuve le Compte Administratif Principal 2019, comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 1.998.280,22 €

- Dépenses de fonctionnement : 1.613.578,22 €

Excédent : 384.702,00 €

Recettes d'investissement : 775.157,60 €
Dépenses d'investissement :394.538,65 €

Excédent : 380.618,95 €

3) Approuve le compte de gestion principal 2019 dressé par Madame Sandrine Cornet, et Monsieur Yves Depeyre, receveurs.

- 4) Affecte le résultat de fonctionnement 2019 du Budget principal, comme suit :
- Excédent : 384.702,00 €
- Affectation complémentaire en réserves : 384.702,00 €
- Affectation à l'excédent reporté : Néant
- 5) Vote le budget primitif principal 2020 comme suit :

Section Fonctionnement:

- Dépenses : 1.934.000,00 €
 Recettes : 1.934.000,00 €
 Section Investissement :
 Dépenses : 1.038.180,00 €
 Recettes : 1.038.180,00 €
- 6) Approuve le Compte Administratif 2019 du service des Remontées Mécaniques, comme suit :
- Recettes d'exploitation : 563.525,46 €
 Dépenses d'exploitation : 472.504,45 €

Excédent : 91.021,01 €

Recettes d'investissement : 1.410.228,77 €
Dépenses d'investissement : 848.885,23 €

Excédent : 561.343,54 €

- 7) Approuve le compte de gestion 2019 du service des Remontées Mécaniques dressé par Madame Sandrine Cornet et Monsieur Yves Depeyre, receveurs.
- 8) Affecte le résultat d'exploitation 2019 du service des Remontées Mécaniques, comme suit :

- Excédent : 91.021,01 €

- Affectation complémentaire en réserves : 30.000,00 €
- Affectation à l'excédent reporté : 61.021,01 €
- 9) Vote le budget primitif 2020 du service des Remontées Mécaniques, comme suit :

Section d'Exploitation:

Dépenses : 526.000,00 €
 Recettes : 526.000,00 €
 Section Investissement :
 Dépenses : 1.223.000,00 €
 Recettes : 1.223.000,00 €

10) Approuve le Compte Administratif 2019 du service de l'Eau, comme suit :

Recettes d'exploitation : 245.142,87 €
Dépenses d'exploitation : 192.160,84 €

Excédent : 52.982,03 €

Recettes d'investissement : 495.493,68 €
Dépenses d'investissement : 485.821,37 €

Excédent : 9.672,31 €

- 11) Approuve le compte de gestion 2019 du service de l'Eau dressé par Madame Sandrine Cornet et Monsieur Yves Depeyre, receveurs
- 12) Affecte le résultat de fonctionnement 2019 du service de l'Eau, comme suit :

- Excédent : 52.982,03 €

- Affectation complémentaire en réserves : 57.982,03 €

- Affectation à l'excédent reporté : Néant

13) Vote le budget primitif 2020 du service de l'Eau, comme suit :

Section d'Exploitation:

Dépenses : 269.000,00 €
 Recettes : 269.000,00 €
 Section Investissement :
 Dépenses : 288.500,00 €
 Recettes : 288.500,00 €

Etant ici précisé que préalablement à la discussion et au vote de tous les Comptes Administratifs, le Maire s'est retiré. La présidence de la séance étant alors assurée par M. Jean-Yves Guegan, adjoint.

- 14) Ne souhaite pas que Monsieur le Maire exerce le droit de préemption urbain dans le cadre des ventes suivantes :
- section D n° 2590 et 2592
- section D nº 2472
- 15) Affaires diverses
- présentation du projet relatif au chalet de Combe
- précisions concernant la réouverture de l'école publique et l'organisation communale pendant le confinement.